

Le Polyscope



Le Polyscope : Votre meilleur prof depuis 1967 - Volume 46, Numéro 15 - 2 avril 2013

Les profs votent un
mandat de grève p.12

Sur l'homophobie en 2013

FRANCIS LEPAGE

francis-2.lepage@polymtl.ca

Vous avez vu ces publicités du gouvernement du Québec visant à sensibiliser la population sur l'homophobie? Personnellement, je les trouve excellentes. Ma préférée est celle où l'on voit un homme attendant à l'aéroport qui se précipite à bras ouverts vers une femme... pour embrasser l'homme se trouvant derrière elle. La publicité à cela de bien qu'elle surprend toujours un peu et cela permet la réflexion. Si elle surprend, c'est parce que la télévision se borne bien souvent à présenter des romances hétérosexuelles, en nous offrant parfois au passage un personnage homosexuel un brin stéréotypé, dont la vie ne semble tourner qu'autour de son orientation sexuelle. Une publicité bien gentille en somme, qui ne devrait pas, en théorie, soulever les passions. Rien de plus normal que de voir un homme accueillir son amoureux à l'aéroport me suis-je dit (je me suis même demandé un instant si elle était vraiment utile, tout cela semble si évident)... Jusqu'à ce que je vois les réactions face à la campagne du gouvernement.

La campagne a entraîné son lot de réactions nauséabondes, à commencer par les réactions de certains auditeurs de *Salut, Bonjour!* qui ont fait entendre leur mécontentement sur la page Facebook de l'émission matinale. Je vous épargne ici la retranscription directe de l'avalanche de commentaires homophobes, vous pouvez trouver des résumés sur internet si le cœur vous en dit. Un propos en particulier revenait à de multiples reprises. Commencant habituellement par « Je ne suis pas homophobe mais... » (une affirmation qui ne peut être suivie que par un propos homophobe d'ailleurs), l'auditeur en colère type expliquait qu'il n'a

rien contre les gays, mais qu'il ne veut pas voir deux hommes s'embrasser en public.

Une nouvelle donc pour ceux qui trouvent que cette affirmation tient la route : il s'agit bel et bien d'homophobie. Taxer d'anormal ou de révoltant un comportement qui semblerait tout à fait normal chez un couple hétérosexuel est profondément homophobe. C'est priver de ses droits quelqu'un sur la base de son orientation sexuelle. Certains se sont cachés sous le couvert de la liberté d'opinion : « Oui mais c'est MON opinion, MOI ça me dérange, et j'ai en ai tout à fait le droit ». C'est son opinion en effet, mais c'est de l'homophobie quand même. La société ne peut empêcher les particuliers de penser ce qu'ils pensent, qu'ils soient racistes, misogynes ou homophobes, mais elle a aussi le devoir d'éduquer et de sensibiliser à ces idées qui sont véhicules d'injustices et de haine. Oui, la société québécoise est plus tolérante que d'autres envers la communauté LGBT, mais il ne faut pas se tromper, il reste énormément de travail à faire. Tant que l'on niera à tous ces gens le droit d'être traités comme tout le monde, sans avoir à subir le jugement des autres et de leurs « opinions » débiles et rétrogrades.

Parlant de débilité, le très jambon animateur de radio Jeff Fillion (ce début de phrase ne mérite pas un prix pour sa retenue, mais vous comprendrez qu'elle me permet de me défouler) a lui aussi réagit aux publicités du gouvernement en affirmant ceci : « Je suis obligé d'expliquer (aux enfants) qu'il y a des hommes qui se marient, des gars avec des « pinchs » qui se frenchent ». Bin oui mon Jeff, tu es obligé. En fait, c'est le devoir de tous d'expliquer à ses enfants que certaines personnes sont différentes de papa et de maman, mais qu'elles doivent être traitées

avec le même respect que l'on doit à tous. Il faut leur expliquer que c'est à nous de nous adapter aux autres et non à eux de changer ce qu'ils sont pour respecter notre « opinion ». Et puis qui sait Jeff, tu seras sans doute surpris quand tu te rendras compte que ce qui t'écœure, ce que tu considères « anormal » (comme si ce mot voulait dire quelque chose), les enfants l'accepteront sans mal, car ils n'ont pas passé tout une vie dans une société qui tente systématiquement de stigmatiser la différence.

Le cas de la France

Il reste de l'espace sur cette page éditoriale, je vais donc glisser un mot sur ce qui se passe chez nos cousins français. En effet, plus de 300 000 français sont descendus dans la rue cette semaine pour protester contre la légalisation du mariage gay. Le mouvement, pourtant piloté par les partis d'influence chrétienne, se défend bien d'être homophobe. Son angle d'attaque est efficace et il en convainc plus d'un : on affirme défendre la famille, qui serait « menacée » par le mariage de couples du même sexe. Tout cet argumentaire est d'autant plus ridicule qu'il repose sur une vision de la famille traditionnelle qui n'existe pratiquement plus, à l'heure où un mariage sur deux fini en divorce et où les familles reconstituées ou monoparentales font légion. Ce dont a réellement besoin un enfant, c'est de l'amour de ses parents, pas de cette théorie loufoque du « modèle masculin ou féminin à la maison » sortant tout droit d'un manuel de psychologie des années 50. Quiconque préfère une famille négligente et dysfonctionnelle « traditionnelle » à un couple de parents aimants du même sexe est un idiot. Espérons que les français sauront répondre avec force à ce révoltant étalage d'homophobie.

VOLUME 46, N° 15

SOMMAIRE

Culture [4-10-11-13]

La culture, c'est comme la confiture : moins on en a, plus on l'étale.

Impact Racing, moto électrique [5]

Entrevue avec les fondateurs

Voyage [6-7]

Cette semaine, nous vous proposons Singapour et Mars!

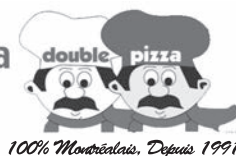
Culture bio et montréalaise [8]

On a testé pour vous : les Fermes Lufa

Vie étudiante [12-14-15]

Toute les nouvelles de la vie à Poly

double pizza.ca
(514) 343-0-343



5002 Chemin Queen Mary

Commandez 14 fois avec nous et recevez \$15 de rabais sur votre 15ième commande

Commandez En Ligne www.doublepizza.ca

Livraison Gratuite à partir de 35\$ et +

DIRECTEUR

Guillaume Tyteca

RÉDACTEUR EN CHEF

Francis Lepage

CHEF DE PUPITRE

Ramzi Bohli

DIRECTRICE CULTURE

Hélène Drouin

TRÉSORIÈRE

Patricia Boivin

COUVERTURE

PolyPhoto

CORRECTION

Maxime Callais

COLLABORATEURS

Héloïse Auger

Ramzi Bohli

Patricia Boivin

Maxime Callais

Constant Char

Camille Chaudron

Malick Coulibaly

Tomasz Drake

Christine Drouin

Hélène Drouin

Francis Lepage

Élise Ménard

Daniel O'Brien

Simon Parent

Saad Qoq

Loïc Sanschagrin-Thouin

Elliott Tixier

CONTACT

Case postale 6079

Succursale « Centre-ville »

Montréal (Québec)

H3C 3A7

Tél: (514) 340-4711 #4645

Fax: (514) 340-4986

direction@polyscope.qc.ca

www.polyscope.qc.ca

PUBLICITÉ

Accès Média

www.accesmedia.com

IMPRIMEUR

Payette et Simms Inc.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives

nationales du Québec, 2013.

Le Polyscope est un journal hebdomadaire publié à 3 000 exemplaires par l'Association des Étudiants de Polytechnique (AEP), un vendredi sur deux pendant l'année scolaire. Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs articles et n'engagent d'aucune façon l'équipe du *Polyscope* ou l'AEP, sauf lorsque la signature en fait mention. *Le Polyscope* se réserve le droit de modifier le titre des articles soumis et d'amputer les textes longs et ennuyeux. Un des mandats du journal est de permettre à tous les membres de la communauté polytechnicienne de s'exprimer; les étudiants sont donc invités à faire parvenir leurs textes au *Polyscope*.

Articles : article@polyscope.qc.ca

Tombée : lundi @ 18h

Réunion : mercredi @ 18h (C-214)

NE MANQUEZ PAS LE POLYSCOPE ÉDITION KAPOTÉ

Nous parodions une publication connue pour notre plus grand plaisir.

Bientôt disponible dans nos présentoirs!



La loi municipale P-6

Un affront envers les droits constitutionnels canadiens

TOMASZ DRAKE

tomasz.drake@polymtl.ca

Le 18 Mai 2012, un vendredi soir, la loi 78 entra en vigueur. La loi spéciale créée par le gouvernement de Jean Charest avait pour but de mettre un terme aux blocages de salles de classe par les manifestants. L'effet désiré était le suivant: restreindre le droit de manifester en imposant de nouvelles conditions légales aux manifestations étudiantes. Un de ces nouveaux prérequis était l'obligation de fournir le trajet qu'emprunterait le cortège.

En absence de cette dernière condition, les manifestations seraient déclarées illégales et les manifestants risqueraient des arrestations et de lourdes contraventions. La loi était sensée effrayer tout le monde et normaliser la circulation dans les écoles et dans la rue. Au contraire, ce geste a perturbé la conscience collective montréalaise et a enflammé l'opposition au gel.

Les Nations-Unies et le barreau du Québec ont fermement dénoncé la loi. « La loi 78 porte des atteintes aux droits constitutionnels et fondamentaux des citoyens » a déclaré Louis Masson, président du Barreau du Québec.

La nouvelle restriction de fournir le trajet d'une manifestation entravait au droit fondamental de « liberté d'association pacifique » qui est garanti par l'article 2 c) de la charte canadienne des droits et libertés.

La « période de crise » que traversait le Québec au printemps dernier n'était pas une justification assez convaincante pour cette dérogation aux libertés fondamentales.

La durée de vie de la loi fût courte. Après la défaite électorale des Libéraux, la loi fût abrogée par le Parti Québécois. « Ces deux décisions permettront de ramener la paix et de rétablir les droits et libertés » déclara Pauline Marois lors de son décret ministériel.

La loi spéciale étant derrière nous, les événements de vendredi passé sont d'autant plus choquants. Lors de la manifestation soulignant le premier anniversaire du jour où 200 000 étudiants ont marché contre la hausse des frais de scolarité, le SPVM mît fin à la manifestation après qu'un seul coin de rue ait été parcouru.

200 personnes ont été arrêtées dans une manifestation qui était entièrement pacifique. Tous ont reçu une amende de 637\$. Cette manifestation ne différerait pas des centaines de manifestations qui ont eu lieu dans le passé, mais a été traitée inhabituellement différemment.

Si la loi 78 est derrière nous et ses restrictions ne sont plus valides, qu'est-ce qui justifie cette intervention coercitive? D'après le SPVM, le règlement municipal P-6 justifia les 200 arrestations. Le trajet de la manifestation n'avait pas été donné aux policiers avant la manifestation.

Historiquement, cette dernière

condition n'était pas obligatoire; elle fût imposée par la coercitive loi spéciale. De plus, en même temps que cette dernière passait au vote, au niveau municipal à Montréal, un mécanisme identique entraînait en vigueur. Alors que la loi spéciale recevait toute l'attention, une modification au règlement municipal P-6 imposant la divulgation du trajet d'une manifestation fût adoptée « ni vue ni connue ».

La loi 78, étant une loi spéciale, est par définition une décision qui répond à des circonstances spéciales. Ce sont seulement ces circonstances qui auraient pu justifier son adoption. Il existait donc une possibilité que ces « circonstances spéciales » justifient l'adoption de la loi. Dans l'absence de telles circonstances, la loi n'aurait aucune chance d'être jugée constitutionnelle.

Le premier article de la charte canadienne des droits et libertés permet ce genre de dérogation. « [les droits] ne peuvent être restreints que par une règle de droit,

dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique. » Par la suite, il a été jugé qu'en effet, les circonstances ne justifiaient pas la nouvelle loi. La loi a été jugée inacceptable et a été abrogée.

La loi P-6 contient un élément qui faisait partie de la loi 78 : celui de divulguer le trajet d'une manifestation. Le fait qu'une mesure « spéciale » soit utilisée en temps de « paix sociale » est inquiétant. Le présent climat n'a aucune justification pour cette mesure coercitive.

Les limites au droit de manifester imposées par la loi P-6 ne résolvent aucun problème qui a préséance sur le droit de réunion pacifique et causent du tort au droits démocratiques des montréalais. La loi P-6 est une loi à « caractère spécial » qui est en vigueur dans une période qui n'a rien de « spécial ». C'est pour cette raison que la modification à la loi P-6 devrait être abolie de la même façon que l'a été la loi 78.

Vaut-il mieux voir le monde à l'envers ou la vie en rose ?

Avez-vous déjà essayé de lire un livre à l'envers sans vous décourager après une page ? Avez-vous déjà essayé d'être souriant pendant une journée complète, sans vouloir vous arracher la mâchoire parce que ça faisait trop mal ? Pourquoi est-ce que je vous demande cela ? Car c'est le quotidien de deux personnes bien spéciales qui seront présentées dans cet article.

HÉLÈNE DROUIN

helene.drouin@polymtl.ca

Voir le monde à l'envers

Bojana Danilovic est atteinte d'un dysfonctionnement cérébral appelé le phénomène d'orientation spatiale, c'est-à-dire qu'elle voit le monde à l'envers. Pour faire la lecture de son journal, elle doit le

mettre à l'envers et c'est la même chose lorsqu'elle regarde la télévision, elle doit aussi la retourner à l'envers.

La jeune Serbe de 28 ans est atteinte de ce dysfonctionnement depuis sa naissance. Des experts en neuroscience du M.I.T. et de Harvard ont étudié son cas et affirment que ses yeux voient

les images dans le bon sens, mais c'est son cerveau qui les change. Cependant, les médecins n'arrivent pas à en connaître la cause. Ils ont déjà vu des cas d'écriture à l'envers, mais jamais quelqu'un comme Bojana.

Malgré cela, la jeune Serbe ne s'est pas laissé abattre et a obtenu un diplôme universitaire en écono-

mie. Elle travaille maintenant pour la ville d'Uzice. Elle est capable de vivre une vie normale, à l'exception des gens qui lui font toujours des remarques sur le fait qu'elle tient, par exemple, une feuille à l'envers, mais elle s'est habituée dit-elle. Un logiciel spécifique à même été développé pour éviter qu'elle ait à retourner son ordinateur. La seule chose qui la rend malheureuse est qu'elle ne pourra jamais passer son permis de conduire.

Voir la vie en rose ou le garçon qui n'arrêtait pas de sourire

James Edgar est un garçon qui a toujours l'air heureux. Il est atteint du syndrome neurologique Angelman. Les effets secondaires de ce syndrome sont qu'il rit et sourit en quasi-permanence, mais aussi qu'il ne peut pas parler et qu'il a des difficultés d'apprentissage.

Même si tous les parents aimeraient avoir un enfant toujours souriant et gai, la mère de James nous rappelle qu'il faut que son fils soit en constante surveillance, car il ne connaît pas le danger. Dans des moments tristes, les gens sont parfois choqués du non-verbal de

James, mais pourtant il est capable de ressentir d'autres émotions, c'est simplement qu'il n'est pas capable de les montrer.

James a été diagnostiqué avec le syndrome neurologique d'Angelman à ses 17 mois, car il ne progressait pas assez rapidement dans son apprentissage. Encore aujourd'hui, il ne peut pas parler, mais il communique à l'aide d'un iPad et partage des histoires ou des vidéos qu'il trouve sur internet avec sa famille. Elle se dit très choyée de l'avoir : il rend la vie joyeuse et pleine d'entrain.



Au paradis de la bière

Loïc SANSCHAGRIN-THOUIN

loic.sanschagrין@gmail.com

De la bière, il y en avait pour tous les goûts, vendredi dernier à la cafétéria principale, au cours de l'événement de l'École Polytechnique annuel *Les Houblonneries*. Se déroulant de 16h à 23h, le festival de bières a accueilli une quinzaine de micro-brasseries québécoises qui proposaient leurs différents produits. Vous l'aurez remarqué sûrement comme moi, la file d'attente pour avoir accès au site était pour le moins déconcertante. Environ trente minutes avant l'ouverture du festival, on pouvait déjà voir des gens attendre depuis l'escalier menant au deuxième étage du pavillon principal. Est-ce que cette attente en valait la peine ? Je pense bien que oui ! Je tiens tout d'abord à noter que l'entrée au site ne coûtait qu'un dollar. Pour obtenir des échantillons, il était possible d'acheter selon son bon désir des quantités définies de billets qu'on donnait par la suite aux micros-

brasseurs. En ce qui me concerne, j'ai opté pour l'option vingt billets à 10 dollars. Le coût d'un échantillon de bière variait de deux à cinq bières selon la qualité de la bière. En plus des billets donnant droit de goûter aux différents alcools, l'organisation des Houblonneries a aussi veillé à fournir un joli verre à l'effigie du festival. Le contenant comportait même un espace de rangement pour les billets, pas bêtes ces brasseurs !

Arrivé sur place, j'ai découvert avec grand bonheur le site rempli d'une véritable atmosphère joyeuse. Les gens discutaient le sourire aux lèvres de leurs découvertes houblonnières au son d'une agréable musique d'ambiance. Arrivé au milieu de la soirée, je n'ai malheureusement pas pu goûter à la fameuse bière de glace offerte par la micro-brasserie l'Alchimiste située à Joliette, le stock du breuvage étant déjà épuisé peu après vingt heures. D'un autre côté, j'ai eu la chance de goûter à la Porter Baltique, une savoureuse et forte

bière noire aux arômes de café, gracieuseté de la micro-brasserie Les Trois Mousquetaires. Du côté d'Unibroue, j'ai été grandement séduit par l'Éphémère Pomme. Il s'agit cette fois-ci d'une bière blanche emprunte d'une explosion de saveurs de pommes vertes. Son goût sucré ajoute aussi à sa qualité. Néanmoins, mon coup de cœur de la soirée demeure la McTavish, un vrai chef-d'œuvre gustatif créé par les artisans de la micro-brasserie Le trou du diable. Cette bière, teintée de parfums de noisette et de caramel des ailes anglaises, laisse en bouche un long goût frais marqué par une légère acidité. Elle valait bien ses quatre coupons ! Pour les plus affamés, il y avait également un comptoir où l'on pouvait se procurer des hot-dogs aux saucisses géantes garnis de choucroute. Il ne manquait plus qu'un groupe de danseurs allemands vêtus de costumes cultes interprétant une danse traditionnelle pour obtenir un portrait semblable à l'Oktoberfest.



Bref, plaisirs et bières étaient au rendez-vous pour cette quinzième édition des Houblonneries.

Petit truc : L'année prochaine, je vous suggère d'entrer vers 20h. En

plus d'éviter la file d'attente, vous pourrez profiter plus rapidement des baisses de prix d'échantillons de bière (les brasseurs diminuent leurs prix vers la fin de soirée pour mieux distribuer leur marchandise).

Une comète visite Montréal

CAMILLE CHAUDRON

camille.chaudron@polymtl.ca

On connaît tous cette personne qui serait capable de nous faire faire n'importe quoi avec un superbe sourire dont ils sont expert. Moi, je me suis fait prendre lamentablement : j'ai passé trois heures au froid contre une photo de comète!

Dimanche passé, je me suis donc retrouvée en haut du mont Royal pour chasser la comète **C/2011 L4 Pan-Starrs**. Une visiteuse assez timide puisqu'elle vient nous voir tous les 110 000 ans. C'était donc la première fois qu'elle passait dans le coin depuis que les appareils photos ont été inventés.

J'avoue que malgré mon scepticisme, l'expérience ne fut pas si désagréable. Bien qu'il faisait au moins -8000°C et qu'il y avait du vent (bah oui, en haut du mont Royal, il y a du vent), il y avait une jolie ambiance. Premièrement, le peu de gens qui étaient là étaient très motivés. Certains sont arrivés avec des trépieds de tous les modèles et grandeurs. Un autre est arrivé avec un télescope énorme et ils se sont mis à quatre pour le faire fonctionner. Une atmosphère enjouée et des rires en toutes langues fusaient. Un monsieur était un astronome de l'Université de Montréal et fut assez sym-

pathique pour nous expliquer en long et en large les rouages de son métier. Avis aux intéressés, le métier de chasseurs d'étoile se fait maintenant devant un ordinateur. Ceux qui veulent les voir à l'œil nu devraient plutôt devenir photographes!

Même si l'atmosphère avait été horrible, j'aurais quand même été contente de m'être laissée convaincre. C'était la première fois de ma vie que je pouvais voir une comète et je n'ai pas été déçue. Elles sont vraiment jolies! Les gens étant sympas, j'ai réussi à la voir au télescope mais c'était possible de la voir à l'œil nu aussi. Avec des jumelles, c'était même possible de voir la queue et même la chevelure de la comète (oui, oui, il y a un différence!)



Enfin.

MAXIME CALLAIS

maxime.callais@polymtl.ca

L'attente est terminée.

Depuis le 23 mars, le nouvel album de **Daft Punk** est finalement disponible en pré-commande sur les plateformes de téléchargement légal. Après 8 ans d'attente, les fans du duo disco-house français voient enfin le bout du tunnel!

Malgré l'album live *Alive 2007* et l'excellente bande-originale du film *Tron: Legacy* en 2010, le dernier album studio du groupe, *Human After All*, remontait au printemps 2005.

Aucune nouvelle donc depuis 3 ans, leur site www.daftpunk.com affichant un simple «Daft Punk» rouge... Cependant, le 26 février dernier, les réseaux sociaux s'étaient énervés sur l'apparition d'une image des célèbres «hel-mets» du duo, sur le site, en remplacement du logo rouge. Quelques jours plus tard, le 3 mars, une publicité de 15 secondes avait furtivement fait son apparition pendant Saturday Night Live : sur un son très funk, le logo scintillant des Daft Punk émerge, pour ensuite laisser place aux deux moitiés de casque dévoilées plus tôt dans la semaine.

Le 23 mars donc, nouveau raz-de-marée : les fans ont un titre d'album, une pochette et le nombre de chansons! Alors que l'attente

semble être à son paroxysme, les Daft Punk publient sur leur page Facebook, le 24 au matin, un simple «<http://randomaccessmemories.com/>» qui mène vers un nouvel extrait d'une quinzaine de seconde dont les seules paroles sont «Get funky».

Les Daft Punk savent se faire désirer.



Pour une sortie annoncée le 21 mai 2013, *Random Access Memories* sera le 4ème album studio du duo français. Malheureusement, aucune des 13 chansons n'est actuellement disponible en pré-écoute...

L'album s'annonce tout de même très intéressant, avec un retour sur des sons plus funk et disco, rappelant leur deuxième album *Discovery*, et des rumeurs de collaboration avec Paul Williams, Giorgio Moroder, Nile Rodgers ou encore Panda Bear.

Pour ceux qui ne peuvent plus attendre, <http://www.infinite-daft-loop.com> vous propose une boucle infinie des 15 secondes dévoilées sur SNL.

Une moto électrique à Poly

MAXIME CALLAIS

maxime.callais@polymtl.ca

L'électrique a le vent en poupe, c'est incontestable. Poly oriente de plus en plus sa publicité vers le développement durable et je vous présente aujourd'hui le prochain sujet des campagnes de pub pour l'École: Impact Racing, la moto tout-électrique.

L'idée de cette nouvelle société technique nous vient de deux élèves passionnés par ce sport de vitesse et par les gros challenges, entrevue exclusive avec les deux fondateurs, Jonathan Brodeur et Victor Bursucianu :

Polyscope : À Poly, on a déjà une fusée, un sous-marin, une voiture solaire, un baja, d'où vous est venu l'idée d'une moto électrique ?

Jonathan Brodeur En fait, j'avais vu qu'il existait une compétition de motos à essence de 250cc en Espagne pour les universités.

Victor Bursucianu ...et lorsque je lui ai parlé de mon projet personnel qui consistait à monter une moto de A à Z, il m'a parlé de la compétition Motostudent. Je me suis dit qu'on pourrait partir une société technique avec ça! Pour démarrer une société technique, il faut impérativement avoir une compétition. On a fait des recherches à propos du Motostudent, mais on a clairement vu que cette compétition n'était pas adéquate. De un, c'étaient des motos à combustion, donc pas très environnemental, et de deux, ça n'apportait pas beaucoup d'innovation, car presque toutes les pièces étaient fournies.

JB En cherchant un peu, Victor a trouvé la TTXGP, le FIM e-Power et le TT Zero, qui sont des compétitions de motos électriques, et là, on s'est rendu compte que l'université de Virginia Tech participait à ces compétitions et qu'elle s'était classée en 2ème position contre les professionnels !

P Est-ce qu'il y a d'autres universités montréalaises qui participent au TTXGP ?

JB Montréalaises, non, mais Sherbrooke qui prépare sa propre moto, qui devrait courser en 2015, en même temps que nous. Par contre, les élèves font ça à titre de projet de fin d'étude. Il y a également l'université de Calgary qui veut participer... donc la TTXGP [NDLR : fondée en 2010] commence à se faire connaître. C'est justement pour ça qu'ils ont décidé de séparer leur compétition en deux catégories : « Constructors » pour les compagnies et « Prototype » pour les universités.

P On a déjà des voitures électriques, avec Esteban, la Formule Électrique, qu'est-ce que vous apportez de plus ?

VB On amène une moto! Il n'y a jamais eu de moto à Poly. Et ça va certainement aller chercher l'intérêt de tous les passionnés de motos. On connaît au moins 3 directeurs à Poly qui sont des passionnés ! Et il y a plein d'élèves qui viennent nous voir.



Crédits : TTXGP

P Puisque l'on peut tout de même voir un lien avec la Formule électrique au point de vue des technologies, allez-vous travailler ensemble sur certains points ?

VB On est en train de discuter de ça avec Poly e-Racing et Esteban, on voudrait créer une association des véhicules électriques de Polytechnique!

JB Le but étant de partager les connaissances qu'on va développer ensemble, une sorte d'open source inter-poly, pour développer plus efficacement ces technologies et que ça coûte moins cher pour tout le monde au final.

P Et niveau préparation qu'est-ce que ça implique, ici à Poly ?

JB Ce que ça implique à Poly pour le premier prototype, c'est de convertir une moto. On va prendre une moto à essence de 600cc, la démonter, revendre les pièces inutiles et ensuite trouver le moyen d'intégrer toutes les composantes électriques nécessaires. Par après, on aimerait concevoir le châssis pour le prochain prototype. Donc en fait on commence avec un projet réalisable en 2 ans, et on augmente le degré de difficulté à chaque fois.

P Et les compétitions, c'est tous les ans ?

VB Oui, on peut participer à chaque année. Donc dès

qu'on va concevoir la première moto, on pourra reparticiper l'année suivante avec la même moto, pendant qu'on fabrique une deuxième moto.

P Votre pilote sera de Poly ?

VB Non, on va prendre un pilote professionnel, parce que la moto doit être conduite à de grandes vitesses, on parle de 250 km/h! À Poly, on est juste des étudiants, on n'a pas le temps de se préparer pour la

mois... Nous avons commencé les démarches en octobre et c'est seulement au début du mois d'avril que nous allons avoir une réponse.

JB Aussi, avoir un dossier qui est bien fait, ça demande du temps ! On a eu beaucoup de feedback de la part des directeurs, sur ce qu'on devait ajouter, raccourcir, enlever du dossier de présentation. On est passé de 200 à 20 pages !

P Finalement, si on veut plus d'information sur votre projet... ?

JB Vous n'avez qu'à rejoindre notre page Facebook ou visiter notre site internet. Nous allons avoir une réunion d'information le 4 avril. Ensuite, le projet commencera officiellement dès qu'on aura l'accréditation. Première étape pour cet été : acheter la moto que l'on va convertir.

P Et bien on vous souhaite beaucoup de chance pour l'accréditation.

Pour en savoir plus

- Réunion d'information : le 4 avril 2013, à 12 :45, local M-1510
- www.empactr.polymtl.ca
- www.facebook.com/EmpactR

2995\$

économisez gros*

Pour seulement 29,95 \$, entrez avec vos déclarations à préparer et repartez avec votre remboursement. Sur-le-champ. Vous obtiendrez du même coup une carte SPC gratuite, pour économiser gros chez vos détaillants préférés.*

les pro\$ de l'impôt

H&R BLOCK®



hrblock.ca | 800-HRBLOCK (472-5625)

© 2013, H&R Block Canada, Inc. *L'offre à 29,95 \$ s'applique à la préparation de déclarations pour étudiants seulement. Pour profiter de l'offre, l'étudiant doit présenter soit (i) le formulaire T2202a attestant la fréquentation d'un établissement collégial ou universitaire à temps plein pendant l'année d'imposition applicable, ou (ii) une carte d'identité d'école secondaire valide. Le Remboursement instantané est inclus dans le prix. Les étudiants payent 79,99 \$ pour des déclarations complexes / spécialisées. L'offre prend fin le 31 décembre 2013. Valable seulement aux succursales H&R Block participantes. Des frais additionnels s'appliquent. Aux bureaux participants. Le Remboursement instantané est offert seulement sur la portion fédérale d'une déclaration de revenus produite au Québec. Certaines restrictions s'appliquent. Aux bureaux participants au Canada seulement. Les offres peuvent varier et des restrictions peuvent s'appliquer. Pour connaître la totalité des conditions, allez sur www.sppcard.ca.

Êtes-vous volontaire pour mourir sur Mars?

SIMON PARENT

ssimmmmon@gmail.com

Mars One. Ce nom ne vous dit rien? J'ai moi-même découvert cette compagnie dernièrement sur Reddit (où autre?). L'objectif de cette entreprise privée est d'envoyer 4 humains/cobayes/kamikazes (selon le point de vue), pour aller vivre, vieillir, et mourir sur Mars, d'ici 2023, le tout financé par la médiatisation de l'événement.

Et bonne nouvelle! Les polytechniciens sont en plein dans la tranche d'âge recherchée pour cette grande aventure!

En apprenant cette nouvelle, j'ai immédiatement cherché plus d'information. Ça semble trop beau pour être vrai! Mes intras ont été catastrophiques, je viens de me séparer d'une relation de 4 ans (QUATRE!), et la batterie de mon portable casse alors que ma garantie vient de se terminer. La planète rouge est donc la suite logique pour échapper à toutes mes déceptions terrestres.

Qu'est-ce qui m'attendrait donc sur Mars? Que du plaisir, apparemment! Outre les tempêtes de rayonnement solaire mortelles et les ouragans de sable durant des jours, je vivrais en collocation avec 3 autres braves. Nous aurions un spacieux 200 m³ à se partager, comprenant chambres, salles de travail, espaces en commun et une serre, pour des légumes frais, sans compter la décapotable allant à 15 km/h (un rover solaire, idéal pour séduire les martiennes).

Toute notre énergie viendrait de 3000 m² de panneaux solaires flexibles, avec une efficacité de moins de 20%, fonctionnant avec un rayonnement solaire de moitié inférieur à celui arrivant sur la Terre. Également, la gravité étant 38% de la nôtre, nous gagnerions quelques centimètres de plus, ainsi que l'atrophie de nos muscles, si nous ne nous entraînons pas au moins deux heures par jour.

Mais on ne serait pas seul. La compagnie prévoit envoyer un nouvel arrivage de quatre personnes à chaque 2 ans. La base serait construite avant notre

arrivée, par modules déjà prêts, assemblés sur place par des rovers semblables à Curiosity, grandissant à chaque arrivage. Notre air et notre eau viendraient à 80% des réserves déjà présentes sur la planète rouge. Les communications avec la terre prennent 7 minutes, à sens unique. Nous disposerions d'imprimantes 3D pour tout outil nécessaire, étant bien formés à toute éventualité.

En effet, l'entraînement sur terre dure 8 ans, nous donnant les compétences médicales et scientifiques nécessaires pour survivre.

Certains se plaindront qu'on pourrait mourir à tout moment d'une fuite d'air, d'une pluie d'astéroïdes, d'un manque de rations (notre ravitaillement dépend des ressources financières de l'entreprise, qui dépend des cotes d'écoute)... Mais ce n'est qu'un désagrément mineur considérant les milliers d'avantages!

Pensez-y! Plus de disputes avec votre mère qui essaie tout le temps de vous faire croire à Jésus! Plus d'intras! Plus de recherches



de stage infructueuses! Plus de relations amoureuses compliquées, plus de politique, plus d'araignées, de personnes qui capotent sur les chats, de témoins de Jéhovah, de guerres, de tests nucléaires, d'enfants qui crèvent de faim, de famille, d'arbres, de ciel bleu, de chant d'oiseaux, de coucher de soleil sur un lac, de feux d'artifices, de montagnes russes,

de rires d'enfants, de plage, de caresse du vent sur la peau, de caresse de Marie* dans mes cheveux... Oh, Marie... Marie...

Veux-tu vraiment de cette "friendzone"? Je t'aime... Et ça vaut plus que Mars, finalement.

*Prénom fictif... peut-être

Du fromage suisse, et une agriculture canadienne avec des trous

Dans sa conférence donnée le 19 mars dernier dans le cadre d'Americana 2013, Pierre Julien, agronome de l'Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural, a décrit les réformes récentes en Suisse, mettant à mes yeux en évidence le retard considérable de notre système en terme de durabilité.

BENOÎT THIBAUT

benoit.thibault@polymtl.ca

Avant d'aller plus loin, *Americana 2013*, alias le salon international des technologies environnementales, tenu chaque deux ans à Montréal, est un «forum d'échange de connaissances et d'expériences techniques, scientifiques et commerciales reliées aux grands enjeux du développement durable». Plus précisément, ce sont 200 conférences, 350 exposants et 10 000 participants en provenance de 50 pays, étalées sur trois journées bien remplies, couvrant une vaste gamme de sujets, de l'énergie aux eaux usées et des changements climatiques à l'agriculture.

En levée de rideau, notre très honorable ministre Peter Kent fait dans l'humour pour ses objectifs environnementaux : «the economic growth we so vitally need» et «la réduction des émissions pour les voitures, véhicules lourds [-23% d'ici 2020] avec l'aide de nos partenaires américains». Car évidemment, pas question de mettre en cause l'usage abusif de la voiture,

ce que son collègue M. Flaherty a ensuite confirmé dans le budget, soit 47G\$ sur 10 ans pour rafraîchir l'infrastructure routière du pays (dont 128M\$ sur les 5G\$ nécessaires pour le pont Champlain).

Allongons la parenthèse budget pour une mention encore plus honorable aux 248M\$ sur 5 ans octroyés aux services météorologiques et à la non-réouverture d'Eureka, station météorologique la plus au nord du monde, construite en 1947 pour étudier les changements climatiques. Fermée l'an dernier dû à son lourd fardeau financier (1,5M\$ annuellement), elle écrasait les contribuables canadiens, et ses résultats confirmeraient la nécessité de réduire nos émissions de GES au détriment de l'économie et des milliardaires du pétrole albertain. Surtout que les conservateurs avaient assuré en campagne ne pas vouloir fermer la station.

Revenons à nos moutons, ou plutôt à ceux de la Suisse. Première différence notable entre nos deux systèmes agricoles, alors que les Suisses ont mis en place un moratoire sur les OGM, le Soleil

relevait le 17 mars dernier les intentions du gouvernement canadien à devenir le premier pays à accepter «l'importation d'aliments pour consommation humaine contenant de faibles quantités d'organismes génétiquement modifiés (OGM) non approuvés par ses propres agences de réglementation», compressions budgétaires obligent.

Deuxièmement, en Suisse, il est impossible pour une entreprise d'acquérir une terre : seuls les particuliers peuvent devenir agriculteurs. Devenir propriétaire n'est pas évident pour autant, les prix sont élevés et la passation se fait souvent sous forme d'héritage, mais le Canada n'y fait pas exception. Toutefois, cela éviterait la perte de contrôle de nos terres aux mains de corporations étrangères, l'implantation de méga-fermes-porcheres et la spéculation sur nos terres arables, trois faits alarmants.

Troisième caractéristique suisse, 92% des revenus des agriculteurs suisses proviennent de paiements directs de l'État, ce qui garantit une stabilité pour les cultivateurs. Fait plus intéressant encore, depuis 1996, les paiements sont faits en fonction de la surface exploitée, ou par tête de bétail, avec bonus s'ils sont en liberté, plutôt qu'à la quantité produite. L'idée étant de ne pas encourager une croissance effrénée de la pro-

duction. En fait, cette mesure s'intègre dans une législation encore plus large, qui inclut plusieurs éco-conditions visant une gestion responsable des terres arables, brièvement décrite par M. Julien.

Aux antipodes, le Canada vient de démembrer le système coopératif des producteurs céréaliers des Prairies, la commission canadienne du blé, les asservissant individuellement aux lois du marché. La décision controversée, et peut-être anticonstitutionnelle, a fait l'objet d'un épisode de *La Semaine Verte* le 2 mars dernier. À vous d'en juger.

Il est cependant important de mentionner que vu la taille réduite de la Suisse vis-à-vis du Canada, elle n'est pas une exportatrice nette de produits alimentaires, exemption faite du fromage. Plus précisément, on parle d'une autonomie alimentaire d'environ 60%. Mais cette autonomie serait peut-être atteignable avec des méthodes de production moins responsables? Je ne fais pas référence ici aux OGM, car toutes les qualités que les multinationales tentent de leur accorder sont infondées, sinon celle de leur approprier le monopole sur l'alimentation mondiale grâce à des brevets irrationnels. La référence se dirige plutôt à du bétail et de la volaille en liberté plutôt qu'en cage, ou à l'interdiction des monocultures, traduisant le sacrifice de producti-

tivité comme fortement idéologique.

Vient alors cette question du choix fait par les consommateurs, seul outil restant face aux politiques imposées par l'OMC, soit l'absence totale de barrières aux importations, même non tarifaires. Ces préférences des acheteurs, d'acheter local, responsable et durable, se transmettent ensuite aux marchands et aux producteurs, locaux comme étrangers. Un changement qui passe inévitablement par la population et qui demande l'aboutissement d'un système de «labelling» des produits beaucoup plus complet que l'actuel.

Ces choix reflètent-ils des différences idéologiques et culturelles entre nos deux pays? Hypothèse défendable, les Suisses consacrent une plus grande part de leurs revenus à l'alimentation, mais reste que la Suisse profite d'une démocratie populiste à l'écoute de sa population, non coloniale et sous moins de pression américaine. D'autre part, la commission Pronovost sur l'avenir de l'agriculture au Québec en arrivait en 2006 à 49 recommandations bien plus proches du modèle suisse que de notre direction actuelle. Une suite à ces recommandations se fait toujours attendre, comme quoi notre manque de conscientisation citoyenne déborde peut-être de l'assiette.

Une session à Singapour

Aéroport Changi, Singapour, vers 1h du matin. La première chose qui me soit venue à l'esprit, quand les portes coulissantes donnant sur l'extérieur se sont ouvertes, a été : « Non. »

HÉLOÏSE AUGER

heloise.auger@polymtl.ca

Passer de l'atmosphère contrôlée de l'aéroport au climat tropical singapourien m'a donné l'impression de foncer dans un mur de chaleur et d'humidité. Avec un léger sentiment de panique, j'arrivais mal à imaginer à quel point la température pouvait grimper au soleil de midi. Mais en me laissant conduire à l'hôtel où je devais loger cette nuit-là, en regardant défiler des plantes et des arbres que je n'avais vus qu'au Biodôme, et en jasant un peu avec le chauffeur de taxi, je me suis dit qu'après tout, je devrais être capable de m'adapter.

Et ça a été le cas! Après plusieurs jours à prendre des douches tièdes-froides et à porter des vêtements légers, j'ai commencé à m'habituer. Durant les dernières semaines de la session, je pouvais sans problème porter des jeans et une veste à manches longues légère paa 30 degrés Celsius, alors qu'à mon arrivée je ne comprenais pas comment les gens pouvaient supporter de s'habiller ainsi.

La première semaine a été plutôt difficile; 12 heures de décalage horaire, ça vous déboussole solidement. Durant ces premières journées difficiles, je me suis donné pour tâche d'explorer un peu le campus. Vu la taille de l'endroit et la température extérieure, j'ai rapidement revu mes objectifs à la baisse pour me concentrer sur le centre sportif, le supermarché, les différentes cantines et mes futures salles de classe. Jusqu'à la première journée de cours, j'ai été bien occupée, que

ce soit en rencontrant d'autres étudiants internationaux ou en faisant quelques emplettes pour des produits de première nécessité, comme un oreiller ou un mini-ventilateur pour mon ordinateur portable, qui surchauffait sinon!

Un des plus beaux moments de ce début de session a été la journée de la fête nationale, célébrée le 9 août. Durant le jour, un groupe de (nouveaux) amis et moi nous étions promenés dans les coins populaires de Singapour. Nous avons pris des photos, goûté à ce fruit étrange qu'est le durian, mangé de la nourriture indienne dans le quartier chinois pour finalement aboutir, en début de soirée, devant la magnifique Marina Bay afin d'assister aux célébrations populaires, terminées par un feu d'artifice impressionnant.

Singapour est un pays génial pour faire un échange, car sa superficie relativement petite fait en sorte que vous pouvez, en quelques mois, avoir le temps d'en visiter tous les plus beaux attraits. Parmi mes favoris, je tiens à mentionner le jardin botanique, l'île de Sentosa et ses plages, le parc d'oiseau du Jurong, le quartier chinois, le musée national et Marina Bay, avec sa vue époustouflante sur le centre-ville.

J'ai eu de la chance dans le cadre de cet échange : une place en résidence sur le campus de NTU, Nanyang Technological University, a environ divisé par quatre les coûts prévus rattachés à mon logement, en plus de réduire les coûts en transport. Le seul point négatif est que cette université se situe à un bon 40 minutes du centre-ville, où se trouvent les lieux de sorties intéressants.

Côté académique, je n'ai rien trouvé à redire. La qualité de l'enseignement est excellente, les formalités administratives pour les étudiants en échange se font bien, et il y a beaucoup de ressources sur le campus si vous avez besoin d'aide. Côté langue,

pas de panique! Si vous avez une compréhension décente de l'anglais et que vous êtes capable de vous faire comprendre, vous devriez vous débrouiller assez bien. En tout cas, sachez que vous serez loin d'être la seule personne avec un accent.

Ça a été si difficile de revenir! Si vous partez en échange (et je vous y encourage à 110%), attendez-vous à souffrir. Je pense par contre, et je suis sûre que beaucoup seront de mon avis, que c'est ce genre de souffrances qui font en sorte que la vie vaut la peine d'être vécue.



Voir au-delà du jeu

Diplôme en développement du jeu vidéo

Programme de 2^e cycle offert au Campus de Longueuil

- 9 mois intensifs en compagnie de super programmeurs
- Axé sur la conception et le développement des jeux vidéo
- Pour des passionnés d'informatique

Accès direct au laboratoire de pointe en développement de jeu par le métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke.

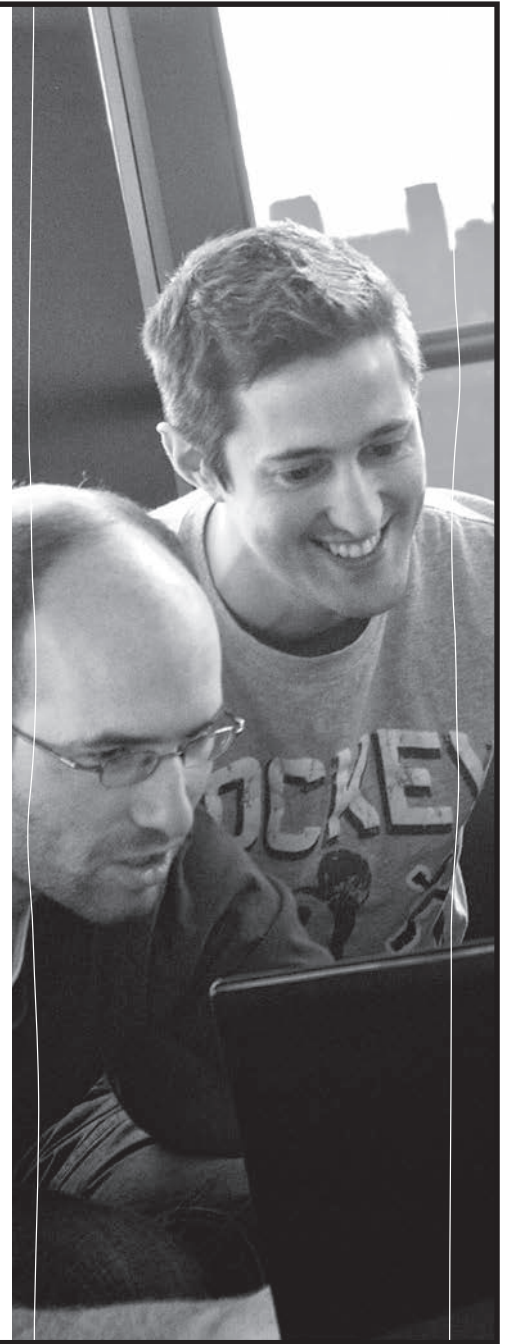
Inscriptions ouvertes!

Pour plus d'information : USherbrooke.ca/cefti/jeuvideo



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Voir au futur



Mon aventure Lufa

Puisque le journal a déjà parlé des Fermes Lufa, j'ai fait le test afin de vérifier qu'ils sont aussi extraordinaires que nous l'avions prétendu. Voici mon expérience avec les Fermes Lufa!

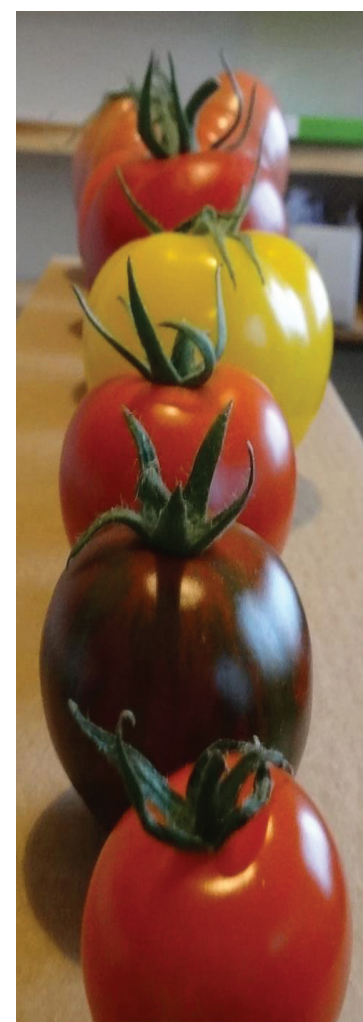
CAMILLE CHAUDRON

camille.chaudron@dom

Premièrement, l'abonnement. Je dois dire que c'est super facile, tout se fait sur internet, c'est rapide, clair et simple. On choisit le point de chute qui nous convient et on a tout de suite un rendez-vous de prévu. J'ai sauté de joie quand j'ai vu «Université de Montréal» dans la liste des points de chute. Quelle joie de ne pas avoir de

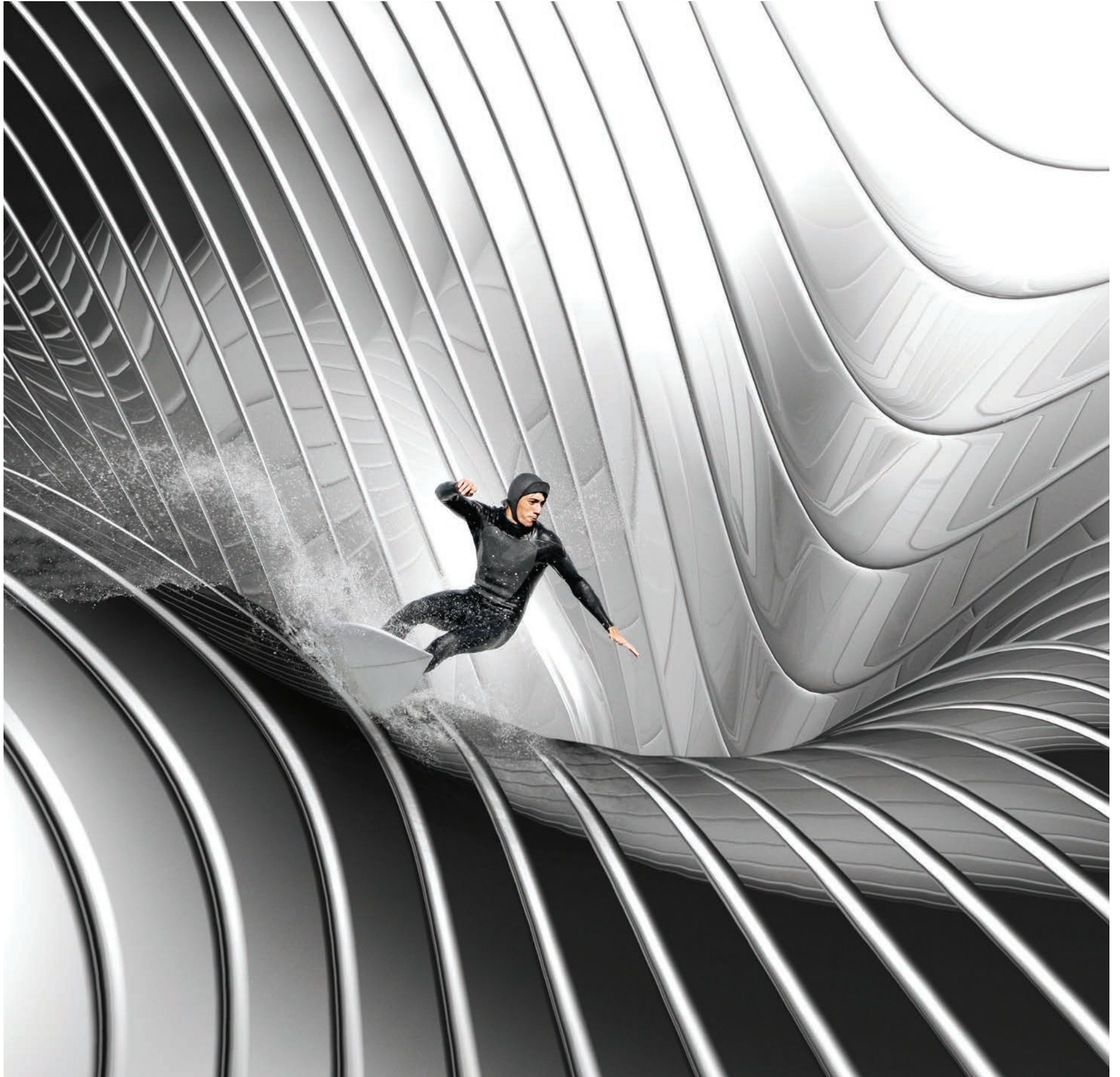
détour à faire entre Poly et mon appart! C'était sans compter le nombre édifiant de pavillons. Il faut se rendre au pavillon de géographie sur Côte-ste-Catherine et c'est un bon détour. Sans me démonter, je me suis débrouillée pour m'y rendre quand même après mes cours. Le pavillon fermant à minuit, je n'étais pas vraiment stressée d'arriver trop tard.

Quand j'ai ouvert la boîte de légumes, j'ai tout de suite



décidé que j'aimais bien! Cette boîte était pleine de superbes légumes cueillis le matin même et très savoureux. De plus, il y a plusieurs légumes racines cultivés dans les environs de Montréal qui sont vendus l'hiver (finies les carottes de Californie!) et même une petite surprise! En effet, un sac de canneberges séchées était ajouté au panier. Ces petites douceurs sont sucrées avec du jus de pomme et sont vraiment belles. Ça se mange comme des bonbons! Plusieurs légumes que je connaissais moins comme le topinambour (ça goûte les artichauts, mais ça ressemble à une patate) et plusieurs sortes de salades asiatiques ont fini dans mon assiette. Ensuite s'en est suivi une série de

paniers tous très intéressants. La plupart du temps il y a des légumes fraîchement cueillis et des légumes racines en égale quantité. Les légumes frais se gardent moins longtemps alors on les mange en salades les 4 ou 5 premiers jours. Les autres par contre (oignons, radis, navet, patates, topinambours), on peut les garder pour la fin de la semaine pour faire une pause de verdure. Par contre, il y a parfois des pommes et même du miel, de l'huile d'olive et même du sirop d'érable. Tout ça ne provient pas de la ferme, évidemment, mais de leurs collaborateurs. Ajouter un peu de miel dans mon thé en étudiant, voilà qui met beaucoup de joie entre mes devoirs de math!



STIMULÉS PAR LES DÉFIS ET L'ALUMINIUM



FAIRE PROGRESSER CHAQUE GÉNÉRATION.

ALCOA.COM/CANADA

Frankenstein au Denise-Pelletier

Il est vivant, VI-VANT !!

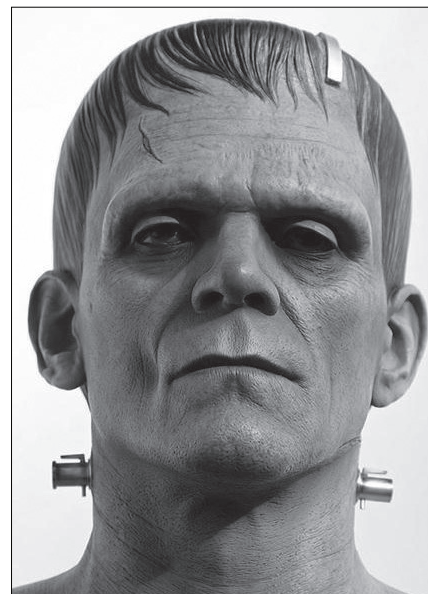
GERRY

J'ai rit !

J'ai eu la chance le vendredi 15 mars dernier d'assister à la pièce Frankenstein qui était présentée au Théâtre Denise-Pelletier à Montréal. Je dois dire que j'étais déjà tout excité d'aller voir un de ces grands classiques de la littérature et du théâtre, car il n'est pas de ce monde (Amérique du Nord du moins) celui qui ne connaît pas le nom de Frankenstein. Malgré mon enthousiasme pour la pièce,

je ne m'étais pas fait d'idée préconçue pour éviter d'être déçu ou que la mise en scène ne réponde pas à mes attentes. Je dois dire que j'ai été étonné par la qualité multimédia de la pièce. Il y avait un soutien lumineux et sonore très puissant et sans parler des décors. Le concept des décors était très intéressant, de grandes parties de mur pouvant être retournées pour montrer un nouveau décor. Le mur étant pâle, un projecteur pouvait changer les motifs projetés et ainsi nous déplacer sans pour autant rien bouger. Malgré le soutien très fort au niveau multimédia, il était

cependant mal balancé. Parfois le son était trop puissant et au lieu de nous emporter dans la pièce, cela nous décrochait et nous sortait du cadre. Le jeu des acteurs était bon, mais n'a pas su nous garder tout au long de la pièce qui est en deux parties. Je tiens cependant à souligner la performance de Christian Michaud qui incarnait Frankenstein, sa prestation a su capter mon attention tout au long de la pièce, et ce, également au niveau du non verbal. La pièce Frankenstein est en salle jusqu'au 12 avril prochain et c'est une pièce qui est accessible à tous.



UN BON RAGOUT DE LAPINS !

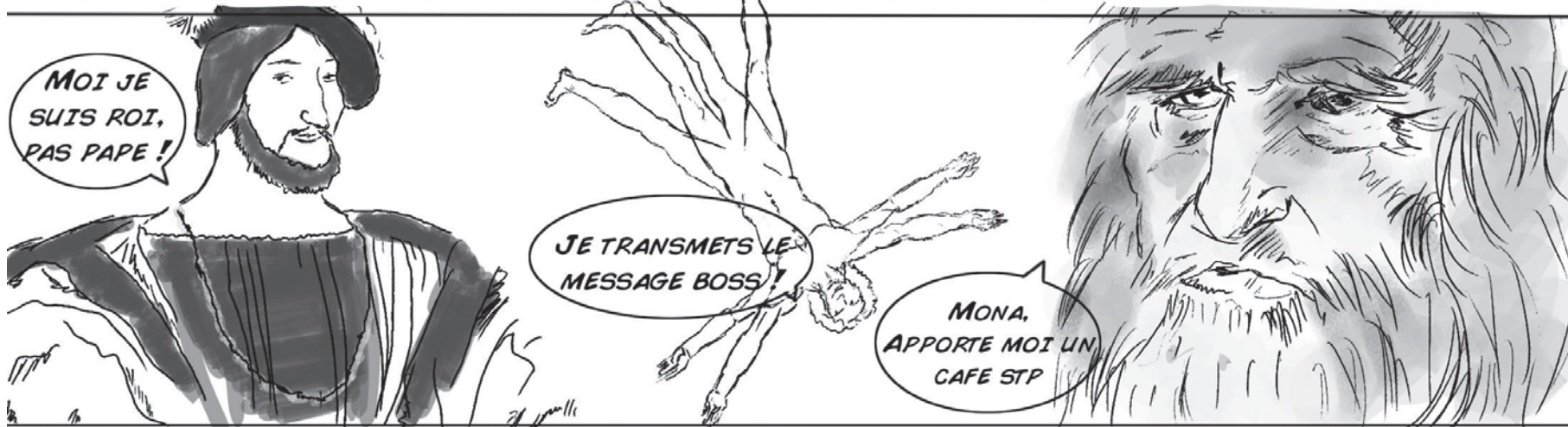
Joyeuses Pâques ! En cadeau, des images à colorier !



RAMZI BOHLI

On m'a enlevé la couleur !

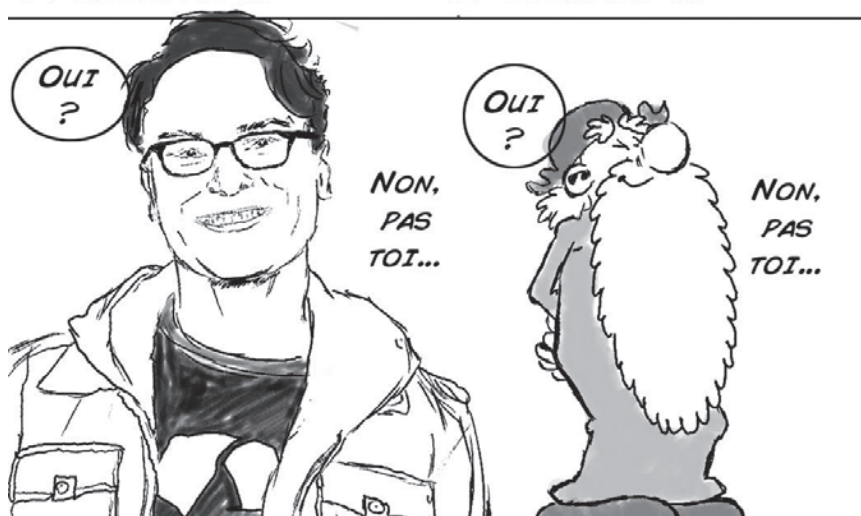
C'EST L'HISTOIRE DE FRANCOIS IER QUI DEMANDE A LEONARD DE VINCI DE LUI PEINDRE UN TABLEAU



ET LEONARD ...

ET LEONARD ...

ET LEONARD DEVINT SIX LAPINS



Le Polyscope : votre meilleur prof depuis 1967 - Volume 46, Numéro 15 - 28 mars 2013

Ça alors ! Un rhinocéros !

Poly-théâtre vous présente, les 28, 29 et 30 mars, la célèbre pièce de Ionesco au Centre d'Essai de l'UdeM.

MAXIME CALLAIS

maxime.callais@polymtl.ca

« Ça alors ! Avez-vous vu ? Un rhinocéros ! » C'est vrai qu'un pachyderme a de quoi étonner quand il traverse la place de l'Église !

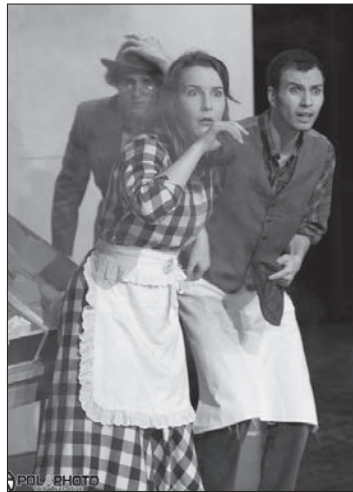
« Rhinocéros » de Ionesco, d'une mise en scène de Béatrice Boudreault et Laurence Olivier

Marion-Ouellet, nous plonge dans l'univers d'une petite bourgade sans histoire, dont la tranquillité va être dérangée par une épidémie de *rhinocérite* : les uns après les autres, les villageois se transforment en rhinocéros !

L'apparition quelque peu insolite des premiers pachydermes cause évidemment de l'étonnement et de la peur chez les citoyens qui ne savent pas trop comment



Guillaume Mazoyer et Alexandre Duclos
Crédits : Poly-Photo



Chloé Gariépy, Francis Bulota et Nicolas Jehl en arrière-plan.
Crédits : Poly-Photo

appréhender ces animaux, mais c'est bientôt l'indignation qui les submerge lorsque le chat de la ménagère se fait écraser (meurtre qui nous a profondément peiné au Polyscope...).

Les débats fusent alors sur le bien fondé de ces rhinocéros révolutionnaires et violents, révélant la teneur politique de cette œuvre de Ionesco.

S'en suivent des dialogues auxquels seul ce maître de l'absurde puisse penser, remarquablement bien joués par la troupe de Poly-théâtre. La quinzaine de comédiens sait admirablement bien alterner scènes comiques et scènes dra-

matiques, tout en réussissant à plonger le public dans l'étrange peur que ces rhinocéros aux idées révolutionnaires leur procurent.

C'est donc avec une ambiguë légèreté que Ionesco dépeint la montée d'un totalitarisme pachydermique, qui choque au départ, oppose la population ensuite, et qui finalement semble se banaliser. Et c'est avec une certaine appréhension que le public réalise que cette pièce reste d'actualité, plus de 50 ans après son écriture.

« Rhinocéros » reste tout de même une pièce comique qui fera sortir sa pompe de Ventoline à n'importe quel asthmatique léger, car les rires sont garantis!

Et pour 10\$ (5\$ pour les étu-



Sylvain Gagnon, crédits : Poly-Photo

dants), on ne voudrait pas s'en priver!

Réservations : www.poly-theatre.org

Poly-Théâtre et L'AEP présentent:

Rhinocéros

Une pièce d'Eugène Ionesco

Mise en scène:
Marion Ouellet
Laurence Olivier
Marion Ouellet

Production:
Francis Bulota
Jonathan Ouellet

Téchnique:
Catherine Lavigne
Éric Maréchal
Nicolas Kéroux
Julien Nadeau
Jean-Michel Tremblay
Luc Le Tour
Sylvain Gagnon

Distribution:
Juliette Joly
Nicolas Maréchal
Marion Ouellet
Nicolas Kéroux
Sylvain Gagnon
Julie Nadeau

28, 29 et 30 Mars 2013
au Centre d'Essai de l'UdeM
Édouard-Montpetit
Étudiant: 5\$, Régulier: 10\$
Réservations: www.poly-theatre.org

Hundred Waters et Alt-J, une belle soirée

Le Corona était rempli à pleine capacité lundi le 25 mars pour le concert de Alt-J.

ÉLISE MÉNARD

elise.menard@polymtl.ca

C'est Hundred Waters qui a assuré la première partie de Alt-J. Le groupe indie américain originaire de la Floride est composé de Nicole Miglis, Trayer Tryon, Zach Tetreault et de Sam Moss. Cette dernière souffrait d'une extinction de voix, Nicle Miglis a donc du assurer seule tout l'aspect vocal

du concert. Le groupe n'a donc pas été en mesure de livrer une performance à la hauteur de ses enregistrements studio. Première malchance pour le jeune groupe actif depuis 2011 qui a lancé son premier album intitulé *Hundred Waters* en septembre 2012. Les membres du groupe étaient visiblement heureux d'être sur scène, mais aussi un peu stressés, ce qui est probablement la cause de

leurs quelques erreurs. De plus, les spectateurs étaient visiblement peu intéressés par le groupe. Durant les moments plus calmes des chansons, on entendait clairement la foule discuter. Malheureusement, Hundred Waters n'a pas réussi à susciter un intérêt particulier des montréalais pour leur musique durant cette soirée.

△ C'était de toute évidence pour le groupe anglais que le Corona était rempli à sa pleine capacité. Suite à son succès de cette année, le groupe aurait pu, sans aucun doute, remplir une salle plus grande. Leur premier album, *An Awesome Wave*, a été bien reçu, et ce, tant par le public que par la critique. Alt-J est aussi récipiendaire du *British Mercury Prize 2012*. C'était donc une chance de pouvoir assister à leur concert dans l'intimité du Corona. Les attentes étaient donc grandes, et le quatuor à su être à la hauteur.

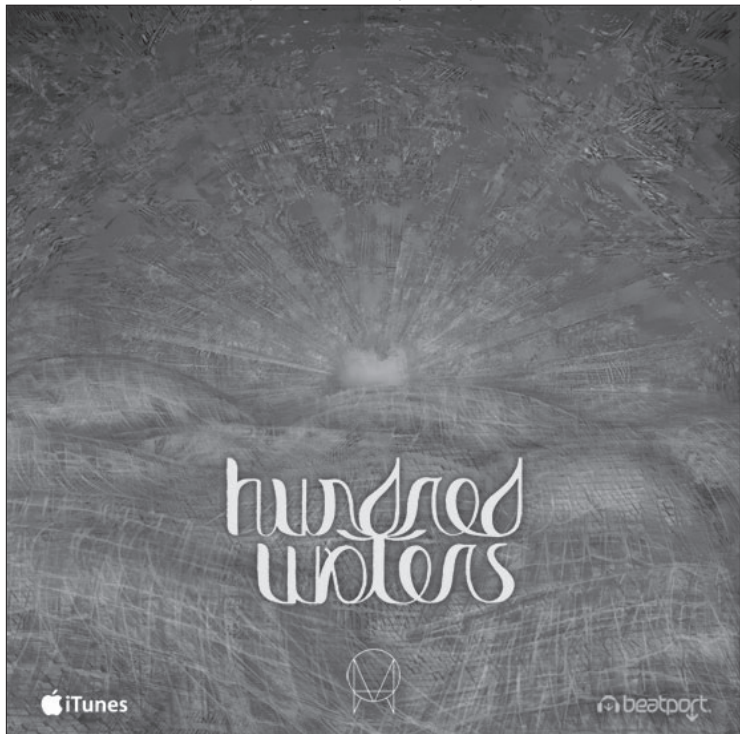
Gwil Sainsbury, Joe Newman, Gus Unger-Hamilton et Thom Green ont su enflammer la foule dès les premières notes. Ils n'ont malheureusement joué qu'une heure, ce qui est compréhensible sachant qu'ils n'ont qu'un album à leur actif. Alt-J a joué toute les pièces de *An Awesome Wave* ainsi qu'une



nouvelle chanson et une excellente reprise de la chanson *A Real Hero* qui figure sur la bande sonore du film *Drive*. La voix singulière et envoûtante de Joe Newman a parfois été enterrée par la foule qui chantait avec lui. Ce dernier était de toute évidence ravi, et avait du mal à cacher son sourire. Ses collègues ont souligné plusieurs fois à quel point ils appréciaient le public montréalais. Il est aussi à noter que l'aspect visuel du concert était très réussi. Les lampes et projecteurs sur scène ainsi que la toile qui reprenait le motif de la pochette de leur album ont ajouté du caractère

à la soirée.

Pour les curieux, le nom du groupe découle du raccourci clavier sur Mac pour le symbole delta. Le quatuor s'est rencontré à l'université de Leeds en 2007 alors que rien ne prédestinait ses membres à un succès musical, puisque chacun suivait une formation universitaire. Après avoir gradué, le groupe s'est davantage concentré sur sa musique et a choisi une étiquette de disque. Espérons seulement que Alt-J ne soit pas éphémère, et que le jeune groupe revienne avec un deuxième album aussi savoureux que le premier.



Les profs de Poly votent pour la grève

Le 26 mars, la communauté polytechnique a appris via un communiqué de la direction générale que les professeurs ont voté pour « un mandat de grève à la hauteur de 73,2 % (avec un taux de participation de 81 % des professeurs). »

DANIEL O'BRIEN

daniel.obrien@polymtl.ca

Avec l'obtention d'un mandat de grève, l'Association des professeurs de l'École Polytechnique de Montréal (APEP) peut maintenant déclencher une grève à tout moment. Le comité de stratégie de l'APEP est responsable de décider du moment opportun. Au moment de mettre sous presse, le suspens demeure, alors que la rumeur court d'une possibilité de déclenchement dès jeudi le 28 mars.

Avec 73,2 % des membres qui ont voté en faveur de la grève, le résultat du référendum de l'APEP est assez imposant. Les négociations semblent ardues. Même si actuellement le salaire est le principal enjeu, le conflit repose également sur des changements importants dans les avantages sociaux, dont la retraite. En effet, le régime de retraite est largement

déficitaire à Polytechnique et c'est un enjeu pour tous les syndicats et associations de l'École. D'ailleurs, ces regroupement sont tous en train de négocier leur nouvelle convention collective. La dernière convention de l'APEP a pris fin en 2011, alors que les autres ont terminé en 2012. Ainsi, l'aboutissement d'une entente tarde entre l'École et l'APEP. Le 14 mars, Polytechnique a donc demandé la nomination d'un conciliateur en vertu du Code du travail du Québec. Le mercredi 27 mars, les deux partis ont rencontré le conciliateur(trice) qui a été désigné.

Afin de mieux comprendre les raisons de cette confrontation, le Polyscope a posé des questions et obtenu des réponses de Christian Mascle, président de l'APEP, ainsi que celle de la direction de l'École par le biais des Service des communications et des relations publiques.

Point de vue de l'APEP

« Nos revendications sont basées sur les salaires OIQ [Ordre des ingénieurs du Québec] pour une formation et des responsabilités équivalentes à la nôtre, les salaires dans les universités québécoises et canadiennes. Elles ont été documentées auprès de la Direction. », affirme M. Mascle. « M. Guy [le directeur général de Polytechnique] démontre toujours aux professeurs que l'École se classe parmi les meilleures écoles en génie au Canada. Il faut que les professeurs aient un salaire en rapport. », ajoute le président de l'APEP en enchaînant que « les employés de l'École verront dans les années à venir des changements importants dans leurs avantages sociaux et en particulier pour leur retraite. » Ces changements sont dûs principalement au régime de retraite déficitaire. M. Mascle conclut en déclarant que « la demande d'un conciliateur est un peu ridicule et dilatoire, puisque l'École a refusé de déposer des offres. »

Point de vue de la direction

L'École n'a pas voulu expliquer pourquoi elle n'est pas d'accord avec les revendications de l'APEP. « Cette question est présente-



V
E
R
S
U
S



POLYTECHNIQUE
MONTRÉAL

ment en discussion et nous ne souhaitons pas interférer dans le processus de conciliation. Ceci étant en dit, nous pouvons vous assurer que nous souhaitons offrir les meilleures conditions de travail dans le respect du contexte budgétaire actuel. », affirme la direction. Voici l'explication de l'École en ce qui concerne la durée des négociations. « Un cadre de règlements sur le Régime de retraite a fait l'objet d'une entente de principe avec l'ensemble des syndicats et des associations. Une entente sur la partie normative incluant les clauses à incidence monétaire a été réglée jusqu'au 31 mai 2015. Les discussions actuelles portent sur le cadre salarial des années 2012-13, 2013-14 et 2014-15. Nous avons déjà convenu d'une entente salariale pour l'année 2011-12 qui a été mis en application. »

Conséquences d'une grève

La direction soutient qu'elle sou-

haïte « arriver à une solution satisfaisante pour les deux parties afin d'éviter que les étudiants soient pénalisés à l'approche de la fin de la session et des examens. » Les conséquences occasionnées par le déclenchement de la grève ne sont pas connues en raison de l'incertitude liée au moment du déclenchement de la grève ainsi que la durée de celle-ci. En théorie, les chargés de cours, qui ne sont pas représentés par l'APEP, doivent continuer à se présenter en classe tel qu'indiqué dans le communiqué envoyé par la direction. Ce sont donc seulement les cours donnés par des professeurs qui sont annulés durant la grève de l'APEP. Chose certaine, ce sera un casse-tête pour la direction de trouver une façon de reprendre le temps perdu. Cependant, avec une grève aussi tard dans la session, les conséquences risquent d'être minimisées pour les étudiants. Encore là, ceci implique une conciliation d'ici les examens.

Message de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Bon Mois national du génie!

Mars est le Mois national du génie. Partout au Canada, c'est l'occasion de permettre aux jeunes de découvrir la profession d'ingénieur, tout en soulignant l'excellence en génie.

Au Québec, l'événement a pris cette année une couleur particulière en raison de l'actualité des derniers mois entourant l'attribution et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.



M. Daniel Label, ing., PMP
Président

L'Ordre des ingénieurs du Québec a donc profité cette année du Mois national du génie pour rappeler qu'il s'engage à aller au fond des choses pour rétablir la confiance envers la profession, une profession diversifiée qui compte près de 63 000 membres.

L'Ordre a pris cet engagement dans un message publicitaire diffusé pendant tout le mois de mars à la télévision et sur le Web. Cette publicité, qui peut aussi être visionnée sur le site de l'Ordre ou sur YouTube, met l'accent sur des valeurs que l'Ordre s'engage à défendre : la compétence, la rigueur, la transparence et l'imputabilité.

Que ce soit par l'intermédiaire du processus disciplinaire, par notre plan d'intervention en éthique et en déontologie ou par notre contribution active aux travaux de la commission Charbonneau, l'ensemble de nos actions des derniers mois témoignent du sérieux de l'engagement que l'Ordre prend envers la population dans ce message publicitaire.

Promotion et valorisation de la profession

En parallèle à cet engagement, l'Ordre a lancé au cours du mois de mars plusieurs initiatives visant à promouvoir et à valoriser la profession.

En effet, il s'avère important de mieux faire connaître les multiples facettes de la profession d'ingénieur aux jeunes – filles et garçons – ainsi qu'au grand public, pour susciter la relève en génie.

Nous souhaitons montrer la contribution incontournable des ingénieurs au développement socioéconomique du Québec, et aussi susciter la vocation de jeunes intéressés par l'innovation et les technologies.

Un jeu-concours

Parmi les activités au programme pendant cette édition 2013 du Mois national du génie, mentionnons un jeu-concours amusant et éducatif à l'intention des jeunes du secondaire et du collégial.

Intitulé « Astuces et génie », ce jeu-concours accessible à www.placepourtoi.ca se présente sous la forme d'une bande dessinée. Les internautes qui y participent doivent trouver une astuce scientifique qui aidera le personnage principal, le professeur Boulon, à retrouver un objet.

Les participants courent la chance de gagner 3 000 \$ en prix.

2 034 fois bienvenue!

Le Mois national du génie a également été l'occasion de souhaiter la bienvenue à 2 034 nouveaux ingénieurs qui ont obtenu un permis de pratique de la profession au cours des 12 derniers mois.

Plusieurs centaines d'entre eux ont participé aux Soirées signature ingénieur(e) que nous avons organisées en mars au Centre des sciences de Montréal et à l'Espace 400° Bell de Québec pour marquer leur accession au titre d'ingénieur.

Comme je l'ai signalé personnellement au cours de ces soirées, les nouveaux membres ont toutes les raisons d'être fiers de porter leur nouveau titre professionnel. Cette fierté est basée sur des années d'études pour préparer un bac et, surtout, des années d'efforts et de labeur pour obtenir le permis d'exercice.

L'Ordre a également souligné cette étape importante dans la vie professionnelle de ses membres en faisant paraître les noms de tous les nouveaux ingénieurs dans les pages du journal *Les Affaires* et de plusieurs quotidiens québécois.

PLAN souffle 50 bougies

Enfin, le Mois national du génie coïncide cette année avec le cinquantième anniversaire de *PLAN*, le magazine de l'Ordre.

Pour souligner cet anniversaire, la facture visuelle de la publication a été revue et épurée.

PLAN a été aux premières loges de l'évolution du génie québécois depuis un demi-siècle et le numéro de mars présente un bilan de cette évolution. Ce numéro et d'autres plus anciens sont accessibles à tous dans la section « Salle de presse et documentation » du site Web de l'Ordre.

Comme vous le voyez, tout en accomplissant sa mission de protection du public, l'Ordre met en œuvre des actions concrètes pour promouvoir et valoriser une profession sur laquelle toutes les sphères de la société doivent pouvoir compter.

Bon Mois national du génie!

Daniel Label, ing., PMP
Président



Une source de message non exploitée.

« Plaire n'est pas le seul rôle de la musique, elle doit aussi transmettre un message. »

MALICK COULIBALY

mike96985@gmail.com

La beauté de la musique ne vient pas seulement des sons que nous entendons, mais aussi des paroles que nous comprenons. Pour atteindre un *billboard* musical, il ne faut pas seulement plaire aux oreilles du public, mais aussi lui donner des mots sur lesquels méditer. La musique est devenue indispensable dans notre vie. Nous nous en passons difficilement. Nous en écoutons partout et à tout moment. Elle est telle qu'elle s'adapte à nos émotions et nos humeurs. C'est un autre langage qu'il me serait difficile de décrire si ce n'est que par des mots psychologiques ou d'artistes.

Voilà longtemps que j'observe les personnes autour de moi, partout où je vais, essayant de répondre à des questions qui me tapent dans l'esprit. Par exemple, que recherchons-nous en écoutant toute cette musique si ce n'est que nous aimons l'artiste ? Est-ce pour le message de l'artiste ? Ou est-ce juste pour des raisons de cœur ?

« La musique est, dans ce monde si pesamment réel, un de ces îlots de rêve et d'évacuation où va notre nostalgie » (Pierre Frieden)

Plusieurs se réveillent avec de la musique pour se donner l'humeur de la journée et s'endorment avec des sons apaisant leurs esprits. Voyez-vous, la musique communique différemment avec le cœur et les émotions. Elle nous amène vers des destinations que nous aimons bien visiter. Il est si bon de rêver, et même que le faire contribue à notre bonheur. Aussi longtemps que nous le pouvons et aussi souvent que nous le pouvons, nous préférons vivre des expériences mentales, nous laissant emporter par le son de la musique sonnante dans nos écouteurs *Beats*. Juste laisser couler ce stress d'étude et de devoirs à rendre bientôt. Juste se laisser transporter dans un autre environnement. Devrais-je vous dire toutes les émotions que la musique réveille en nous ? Devrais-

je vous rappelez ces bons moments vécus grâce à la musique ? Si c'est pour des raisons de cœur je crois bien que la musique a atteint son but et même mieux.

« On écoute la musique au même titre que l'on regarde une œuvre d'art : la sensation de bonheur, le bien-être, le voyage, la relaxation, l'évolution... »

Que dirais-je si ce n'est que chacun a ses raisons d'écouter de la musique. La musique en elle-même vaut la peine d'être écoutée sans chercher à savoir ce qui se passe. Mais sachez que la musique n'est pas que cette harmonie. L'usage et la perception de la musique des uns peuvent être différentes de celles des autres. Car la musique est aussi selon Pierre Frieden, « ... un moyen d'expression qu'un grand nombre de nos concitoyens, sensibilisés par l'écoute musicale, aimerait davantage apprendre ». Je me rappelle ces moments passés sur internet à chercher les paroles d'artistes pour les apprendre et aussi ces moments de motivation à vouloir apprendre à jouer d'un instrument afin de pouvoir moi aussi devenir une star. Cependant je me suis rendu très vite compte qu'il n'y a pas que le chant. Alors, que nous disent ces artistes que nous écoutons ? Quels sont leurs messages ?

Très certainement toutes les chansons n'ont pas nécessairement de message à passer, et même que cela devient de plus en plus courant de faire de la musique uniquement pour pouvoir plaire au public et pire, de régler des comptes. Toutefois il reste beaucoup de messages vulgarisés pour le public et dont je pense que nous ne nous rendons pas compte. Il y a quelques jours de cela, j'ai assisté à une présentation musicale d'un artiste peu connu. Après être revenu d'une évasion d'esprit, j'ai remarqué la voix et l'expression faciale de l'artiste qui exprimait avec sincérité les mots qu'il disait. Après avoir analysé ses paroles, toute sa musique prit un tout autre sens pour moi. Il était clair que cet artiste ne faisait pas que chanter. Il

était clair qu'un message cherchait à être transmis. Une émotion de honte et de déception me traversa le cœur quand tout le monde se mit à applaudir et à crier fallacieusement : « Que c'était beau », car j'entendais aussi tout autour

pas attention aux paroles dites, aux messages véhiculés. Certes, nous dégagerons certainement un sens propre ou un message personnel de certaines chansons, mais sont-ils les véritables messages que l'artiste essaie de transmettre ?

pour se débarrasser de notre stress ou juste pour écouter un morceau qui éveille en nous des émotions. La musique supporte aussi des messages, comme les sites web, les journaux et même les pièces de théâtre nous transmettent des



beaucoup de gens pressés de voir comment sera le prochain artiste alors que d'autre exprimaient clairement leur insensibilité à la chose.

Nombreux sont les messages qui tendent à être délivrés de notre attention, mais qui n'y parviennent pas. Non pas parce que nous ne nous intéressons pas à la musique, mais parce que nous ne prêtons

D'après moi, beaucoup de chansons sont écoutées de la mauvaise manière et ainsi beaucoup de messages n'atteignent pas leur cible.

En conclusion, la musique peut être un transport de l'esprit, un complément au bonheur dans la mesure où nous l'utilisons quotidiennement pour notre humeur,

messages. Les musiciens eux aussi essaient de nous faire parvenir certains messages par le biais de la musique. Comment alors écouter la musique pour entendre ces messages ? Est-ce seulement les messages qui sont stoppés ? Ou y a-t-il d'autres formes de messages auxquels nous ne payons pas attention ?

E	H	C	E	M	M	A	L	F	L	O	N	G	I	U	G
P	G	N	I	H	C	T	E	R	T	S	C	A	M	A	H
A	M	A	N	A	P	E	R	I	A	B	L	A	R	M	A
U	O	L	N	N	U	R	E	R	P	I	E	D	N	I	D
L	H	B	E	N	O	R	R	E	E	O	E	E	S	O	R
E	A	U	B	O	O	O	E	G	R	L	M	O	A	C	M
L	I	T	O	T	E	Y	E	O	O	E	L	E	L	H	O
E	R	E	S	E	L	A	A	L	L	E	V	A	E	E	O
N	I	A	R	R	O	L	E	R	N	E	G	A	H	E	Z

Mots à retrouver : ALESER, ANNOTER, APERO, AUREOLE, AVERE, BLANC, DINDE, EPAULE, ERRONE, FLAMMECHE, FRIRE, GARDE, GENRE, GUIGNOL, HALLE, HAMAC, HELAS, IPOMEE, ISOLE, LIEGE, LITOTE, LORRAIN, MIOCHE, MOHAIR, MONACO, PANAMA, PERI, PNEU, RAYONNAGE, ROSEE, ROYAL, STORE, STRETCHING, ZOOM

U de M

Faculté de l'éducation permanente

COURS D'ANGLAIS

■ Business English: Oral Communication ■ English Communication Skills ■ Writing Workshop

PRINTEMPS-ÉTÉ 2013

TEST DE CLASSEMENT OBLIGATOIRE

514 343.6090

1 800 363.8876

www.fep.umontreal.ca/anglais

Université de Montréal

Processus de Bologne

Actuellement, nous terminons notre baccalauréat et devenons ingénieurs avec un diplôme de premier cycle (après 17 années d'études). Alors qu'avec le processus de Bologne, les étudiants en ingénierie obtiennent un diplôme de second cycle (mais après également 17 années d'études). Nous sommes donc face à un problème de terminologie.

MAXENCE LENOIR

Vp à l'éducation 2012-2013
education@aep.polymtl.ca

Cela fait maintenant plusieurs années que Polytechnique parle du processus de Bologne et d'arrimer ses programmes à cet accord européen. Lors du dernier conseil académique, le rapport du comité de travail, créé au tout début de l'année 2011, a été déposé. Ce rapport détaille les discussions qui ont eu lieu lors des différentes rencontres, l'AEP ayant également un siège sur ce comité.

Mais revenons à la base, qu'est-ce que le processus de Bologne? Cet accord, signé en 1999 par 28 pays, a les objectifs suivants :

Mettre en place un système facilement compréhensible et comparable pour permettre une bonne lisibilité et faciliter la reconnaissance internationale des diplômes et qualifications.

- Organiser les formations sur un premier cycle destiné au marché du travail (de 3 ans au moins) et un deuxième cycle nécessitant l'achèvement du premier.
- Valider les formations par un système d'accumulation de crédits transférables entre établissements.
- Faciliter la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs.
- Coopérer en matière d'assurance de la qualité des enseignements.
- Donner une dimension véritablement européenne à l'enseignement supérieur.

Au fil des années, des pays se sont ajoutés à la liste des signataires pour atteindre aujourd'hui 47 états signataires. Dans la pratique, les réformes dans les différents pays ont pris plusieurs années à être mises en place pour obtenir aujourd'hui, par exemple en France, le système LMD (licence-master-doctorat).

L'arrimage des programmes de Polytechnique avec le processus de Bologne passe donc par une refonte de la structure même des programmes. Actuellement, nous terminons notre baccalauréat et devenons ingénieurs avec un diplôme de premier cycle (après 17 années d'études). Avec le processus de Bologne, les étudiants en ingénierie obtiennent un diplôme de second cycle (mais après également 17 années d'études). Nous sommes donc face à un problème de terminologie : les universités européennes ne reconnaissent pas notre diplôme comme équivalent aux leurs à cause de ce problème de diplôme de deuxième cycle, malgré des ententes de réciprocité entre différents pays pour reconnaître des diplômes d'ingénieur (citons par exemple l'entente entre l'OIQ et la CTI, la commission chargée de délivrer les diplômes d'ingénieur en France).

Les pistes envisagées par le comité pour pallier à cette problématique sont de transformer la quatrième année de baccalauréat en un diplôme de deuxième cycle. Nous terminerions donc notre cursus avec un baccalauréat de 120 crédits et un diplôme de

second cycle de 30 crédits.

Cette décision d'aller de l'avant avec l'arrimage au processus de Bologne est, par contre, dénuée de sens alors qu'à l'heure actuelle nous ne sommes même pas arrimés avec les programmes de génie des autres provinces du Canada! La CREPUQ aimant tellement se comparer avec l'Ontario pour le financement

Au Québec, nous sommes donc formés plus longtemps pour obtenir le même diplôme. Cette année supplémentaire de formation, où nous étudions dans la spécialité de notre choix, n'est reconnue qu'à moitié par le BCAPG. Actuellement, nous pourrions réaliser 108 crédits, graduer et devenir ingénieurs (comme c'est le cas à McGill par exemple).

des universités, faisons la même chose pour les programmes de génie. Un étudiant ontarien graduera dans une faculté de génie avec un an d'avance par rapport à un étudiant québécois (en 16 années d'études). Il aura le même diplôme reconnu partout au Canada par les différents ordres professionnels, aura le même salaire, etc. Nous sommes pourtant agréments par le même organisme, le Bureau Canadien d'Agrément des Programmes de Génie.

Au Québec, nous sommes donc formés plus longtemps pour obtenir le même diplôme. Cette année supplémentaire de formation, où nous étudions dans la spécialité de notre choix, n'est reconnue qu'à moitié par le BCAPG. Actuellement, nous pourrions réaliser 108 crédits, graduer et devenir ingénieurs (comme c'est le cas à McGill par exemple).

Cette idée d'harmoniser en premier lieu nos programmes avec le reste du Canada a été rapportée sur la table cette année par l'AEP. Il est clair que nous ne voulons pas dévaluer la qualité de notre formation à Polytechnique, mais le BCPAG, et les autres universités du Canada, devraient reconnaître la spécificité de notre système d'éducation.

Des discussions ont lieu actuellement aux États-Unis pour modifier les conditions d'accès à la profession à l'horizon 2020. Les étudiants devront réaliser un « Bachelor degree » et un « Master Degree » de 30 crédits pour pouvoir devenir ingénieur. L'examen professionnel serait donc accessible après 17 années d'étude au lieu de 16 actuellement aux USA.

Dans un contexte de compétitivité très forte entre universités, il est fort à parier que le Canada emboîtera le pas à cette modification. Dans ce cas, quel serait le discours du BCAPG face aux universités québécoises? Deux situations pourront se poser :

- Les universités québécoises reçoivent actuellement le même agrément que les autres universités au Canada, elles devront donc ajouter une année supplémentaire afin de satisfaire les nouvelles exigences (nous aurions alors encore une année supplémentaire d'étude face au reste du Canada)
- Les universités québécoises dispensent déjà une année supplémentaire, elles n'auront donc pas besoin d'ajouter une année à leur formation (nous aurions alors la même durée d'étude que

le reste du Canada)

La proposition de l'AEP d'étudier plus en détail la question de la reconnaissance de notre année supplémentaire n'a pas fait l'unanimité autour la table du conseil académique. Nous avons reçu comme réponse que les démarches sont plus complexes que pour l'arrimage avec le processus de Bologne. Pourtant, nous voyons beaucoup de freins des deux côtés, notamment au niveau du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Alors, pourquoi vouloir privilégier un dossier plutôt que l'autre ?

Si nous arrivons en 2020 sans nous être préparés à l'avance (et 2020, c'est proche considérant le temps de faire modifier les différentes lois nécessaires) et que l'on impose au Québec d'allonger la durée des études des étudiants en génie, est-ce que les universités québécoises regarderont encore le train passer, ayant peur de froisser leurs collègues de l'ouest ?

Le Québec, c'est 17 000 étudiants en génie et un quart des ingénieurs professionnels au Canada. Nous avons un levier de pression important, utilisons-le pour démontrer la qualité de notre réseau universitaire et plus particulièrement en génie afin de faire valoriser notre formation atypique au sein du BCAPG.

Sources:

Chambers, T. L. (2012). Reduced Credit Hours and Engineering Licensure: A Proposal to Break the Impasse. ASEE Annual Conference. San Antonio: American Society for Engineering Education.

Wikipedia. (2013, mars 12). Processus de Bologne. Consulté le mars 25, 2013, sur Wikipedia: http://fr.wikipedia.org/wiki/Processus_de_Bologne

ATELIER MÉTHODES D'ÉTUDE EFFICACES

STRESS ET ANXIÉTÉ DE PERFORMANCE (2^e partie)

Jeudi 11 avril ■ Local M-1120 ■ 12 h 45 à 13 h 35

Aucune inscription requise ■ Apportez votre lunch!

- C'est quoi, en fait?
- De quel type d'anxiété souffrez-vous aux examens?
- Connaissez-vous les stratégies pour diminuer l'anxiété?

POLYTECHNIQUE
MONTREAL



LE GÉNIE
EN PREMIÈRE CLASSE

SEP

SERVICE AUX ÉTUDIANTS
DE POLYTECHNIQUE



Comités

Comité à l'éducation

CEGBiomédical
CEGÉlectrique
CEGGéo
CEGMines

Comité à l'interne

Allo-Poly
PolyJam
PolyPhoto
Polyshow

Comité aux services

Agenda
Foire aux livres
Sérigraphie
STÉP

Société technique

Esteban
Formule Électrique
Machine ÉPM
Oronos

Directeurs

Directeur à l'interne

Étienne Vallé
Guillaume-Guy Lamontagne
Jade Bilodeau
Sébastien Brosseau

Directeur d'une société technique

Gabriel Brassard
Gabriel LaRoche-Johnston
Jean-Sébastien Laurin & Joanie Beaudoin
Laurent Dagenais

Directeur à l'éducation

Anik Trépanier
Bonika Khy
David Richard
Mathieu Maurer

Divers

Héro obscur

Alexandre Chrétien
Francis Lepage
Jean-Philippe 'Jeep' Tremblay
Kian Maghare

Innovation de l'année

Bière et terroir
Évite les OUPS!
Poly-Énergie
Semaine de la photo
Steven Berruyer

Impliqué de l'année

-Alexis 'Kad' Philippe
-Alexis Tisseur
-Anik Trépanier
Jean-Philippe 'Jeep' Tremblay

Réalisation de l'année

Houblonneries 2012
Mining games
Organisation des Jeux de Génies 2013
Semaine Meca-Aéro

Technicien de l'année

Laurent Gamache
Pierre-Bernard Thifault
Sabrina Watelle
Tiphaine Fillion

Prix Ambassadeur

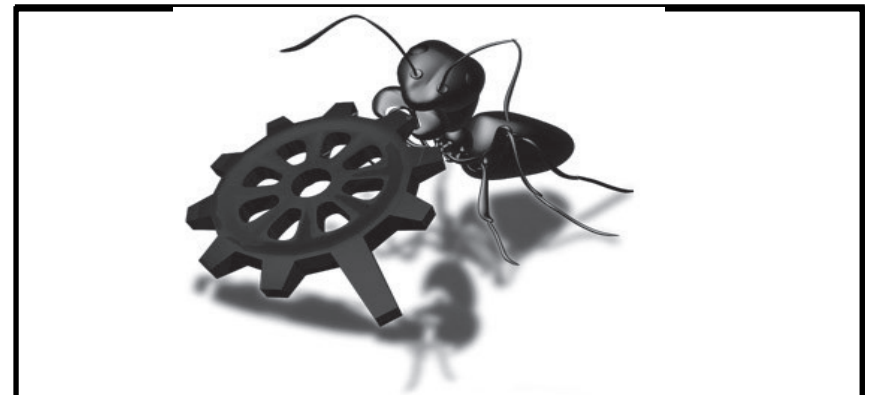
Bastien Mony
Frédéric 'Amish' Bélanger Ouellet
Gabriel Laroche Johnston
Vincent 'Chad' Simard

Prix Polyvalence

Alexis 'Kad' Philippe
Anik Trépanier
Jade Bilodeau
Maxine Létourneau

Recrue de l'année

Alexandra Labbé
Guillaume Fortin
Michelle Caron
Valérie Bergeron



La CREIQ est le regroupement des 13 associations étudiantes de génie au Québec qui travaillent de pair afin de valoriser et de promouvoir le génie étudiant au Québec. Suivant toutes les allégations de collusion portées à l'intention d'ingénieurs d'ici, la CREIQ mène une enquête auprès de ses membres, vous, étudiants en génie, afin de connaître leur point de vue.

Cette enquête est faite sous forme de sondage et permettra de cibler l'importance et la qualité d'enseignement de la partie éthique de notre formation d'ingénieur. Les résultats de ce sondage nous permettront de bien vous représenter. Donnez votre opinion.



CITATION DE LA SEMAINE

« Avec moi, on apprend la prose par osmose! »

Francis Lepage

ENTENDU AU SCOPE

« Je peux pas rester ce soir, y'a une comète qui passe! »

Camille Chaudron

			8	9		4	
3			5			1	
7						8	9
			2	4			
	5		3		1		7
				6	8		
	6	5					1
	4			3			9
	7		8	1			

	5	4	8	9			1	
6	2				3			
9		8						
				5		9	4	
	6						3	
	9	3		4				
						7	6	
			1				5	2
1				6	7	4	8	

ATTENTION! Le Polyscope n'est pas responsable de toute procrastination occasionnée par la pratique du sudoku. Jouez avec modération.

OFFRE EXCLUSIVE DU
CEPSUM
AUX DIPLÔMÉS



20% de rabais*
sur l'abonnement

Une bonne raison de garder la forme!

Ma passion,
le vélo!



* Ce rabais est valide sur un abonnement GRAND PUBLIC et s'adresse aux diplômés de HEC Montréal, de l'école Polytechnique et de l'UdeM. Il est non monnayable et ne peut être jumelé à aucune autre offre.

CEPSUM.UMONTREAL.CA
facebook.com/cepsum

UN PROGRAMME DE GÉNIE

Étudiants en génie, nous vous offrons un programme financier¹ avec des avantages dont vous n'avez même pas idée.

Passez nous voir au 5355, chemin de la Côte-des-Neiges (514 340-9550) et vous verrez.

banquedesingenieurs.ca



¹Le programme financier constitue un avantage offert aux étudiants à temps plein de niveau universitaire en génie qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada et qui détiennent la carte Platine MasterCard de la Banque Nationale. Pour se prévaloir du programme, l'étudiant doit fournir une attestation d'études.